



Chili-France-Italie
<http://redisuv.wordpress.com>

SEMINAIRE INTERNATIONAL

Dimensions subjectives des vulnérabilités sociales et territoriales Incidences pour les logiques et politiques d'intervention préventive

21 juin 2013

Salle de Conférences

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

4 rue de la croix Faron
93210 St Denis la Plaine

RER B : « La Plaine - Stade de France »



ORGANISE PAR : CRESSPA (Université Paris 8 Saint-Denis), Mission de prévention de conduite de risque du Conseil Général Saint-Denis, CIVDES (Université du Chili), CSPRP (Université Paris 7 Diderot), Cermes3 (Université Paris 5 Descartes).

Ce séminaire est organisé dans le cadre de la collaboration instaurée par le Réseau d'Évaluation des Dimensions Subjectives des Vulnérabilités (REDISUV), avec la participation du Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESSPA, Université Paris 8), du Centre de Recherche Vulnérabilités et Catastrophes Socionaturelles (CIVDES, Université du Chili) et de la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Il fait suite, pour la France, à une recherche pour l'Agence Nationale de la Recherche dirigée par Claire Lévy-Vroelant du Centre de Recherche sur l'Habitat (LAVUE, Université Paris 8) et Michel Joubert (CRESSPA)¹.

L'objectif de ce séminaire c'est partager les résultats des recherches engagées sur les nouvelles vulnérabilités sociales et territoriales ainsi que sur les processus qui les alimentent, dans la perspective de développer des cadres théoriques et méthodologiques pour la recherche comparative en Europe et au Chili.

Argument

La « vulnérabilité » est devenue un concept central dans l'approche des nouvelles problématiques de recherche et d'intervention sociale [Soulet 2005]. L'élargissement de la focale et des référentiels de l'action publique renvoie à un contexte où la crise économique conjuguée avec l'individualisation à outrance des problématiques et le développement des approches libérales et néolibérales, risquent de dissoudre les cadres et leviers qui assuraient jusqu'ici la protection des plus défavorisés.

Pendant longtemps, la tonalité dominante dans l'approche de la question sociale a été de caractère moral [Murard, 2003] avec une interrogation sur la mise en jeu des ressorts de solidarisation [Donzelot, 1994 ; Castel, 2009]. Cette tonalité tend aujourd'hui à intégrer des conditions et des relations subjectives, où la vulnérabilité apparaît comme une trame commune à la condition d'un nombre grandissant d'individus. D'où le développement de catégories comme le « mal-être », la « souffrance psychique », la « désaffiliation », les « conduites à risques », auxquelles répondent de nouveaux référentiels d'intervention avec le « *care* », la « reconnaissance », le « respect », « *l'empowerment* », la « *capability* », etc.

Dans cette conjoncture, parler des « dimensions subjectives des vulnérabilités », suppose de ne pas en rester aux représentations tournées vers les fractures et exclusions sociales, mais de mettre à jour les nouvelles modalités d'interdépendance. Il s'agit de comprendre la manière dont les rapports sociaux et les logiques d'intervention sociale (publiques et associatives) se trouvent transformés par ces évolutions : ré-agencements de ressources, nouveaux ressorts de mobilisation, mutation des référentiels d'intervention et modalités et stratégies d'action des individus par rapport à ces logiques. Derrière les marqueurs d'une société promouvant un individualisme normatif, octroyant une valeur centrale à l'autonomie et à la capacité d'autogestion et d'action par soi-même, la prise en compte des dimensions subjectives des vulnérabilités émerge comme un enjeu décalé sur le terrain de la recomposition de l'action sociale. Elle n'en appelle plus seulement à la responsabilité des individus et des groupes sociaux, mais remet au centre la question de la justice sociale, de la prise de parole et du sentiment d'injustice [Renault, 2004].

¹ *Agir sur les vulnérabilités sociales. Les interventions de première ligne entre gestion, expérimentation et travail à la marge (2009-2012).*

La perspective comparative permettra d'explorer les similitudes, les croisements et les différences de ces transformations dans des contextes socioculturels et socio-politiques différents. Bien que les indicateurs socio-économiques et les logiques d'action publique soient très différents d'un pays à l'autre, la démarche comparative devrait permettre d'analyser les processus, les modalités de confrontation et les configurations d'acteurs qui président aujourd'hui à l'approche des vulnérabilités sociales et territoriales.

Plusieurs axes thématiques pourront être discutés dans cette perspective :

1) Expériences, processus et circulation des vulnérabilités

Aujourd'hui, si les vulnérabilités semblent constituer un déterminant structurel chronique des configurations sociales, elles restent fondamentalement dynamiques, car elles relèvent plus de processus que d'états pensables isolément [Paperman, 2006] ; elles intègrent des inégalités de position, des luttes et des interdépendances en recomposition.

Leur développement est à l'origine d'un double défi pour les politiques sociales : d'un côté, elles obligent à penser en termes de trajectoires croisées des publics et des intervenants et plus seulement en référence aux seules politiques publiques, et elles obligent, d'autre part, à penser le champ de l'action publique en référence à des fractions de plus en plus nombreuses de la population. L'analyse peut alors tendre vers une compréhension de la diversité et de la complexité des expériences, en prenant en compte les trajectoires, les ressources mobilisées, les significations données par les individus aux déterminants et au sens des vulnérabilités, ainsi qu'aux contextes sociaux et institutionnels d'intervention.

La dynamique des vulnérabilités frappe en effet aussi ceux qui travaillent quotidiennement dans la proximité des personnes concernées. Les professionnels et intervenants de première ligne (travailleurs sociaux, psychologues et thérapeutes, éducateurs de rue, etc.), travaillent le plus souvent dans des contextes instables, en urgence, avec des fonctions mal définies et dans des conditions institutionnelles et d'emploi de plus en plus précaires. Les comparaisons de ces processus de circulation des vulnérabilités permettront de saisir les enjeux politiques et éthiques présidant à l'évolution de la question sociale.

2) Les Transformations de l'État, les politiques sociales et les interventions de "première ligne"

En France les transformations successives de l'État social, en prise avec les percées de la société néolibérale, ont contribué à produire de nouvelles configurations d'appréhension et de gestion des risques. Les systèmes traditionnels de protection sociale (*via* l'éducation, la santé, le travail, etc.) ont perdu en partie de leur efficacité. Les différentes figures de l'État (ici le modèle « corporatiste » français et le modèle « néolibéral » chilien [Arteaga et Martuccelli, 2012]) n'ont pas développé les mêmes réponses sur le plan des dispositifs de protection sociale et les différences ne doivent pas être seulement considérées au regard des niveaux de dépense ou de droits sociaux, mais surtout en termes d'organisation des relations entre l'État, le marché et la société civile [Esping-Andersen, 2008].

Le développement et la diversification des « processus de vulnérabilisation » et des situations de vulnérabilité obligent les politiques publiques à promouvoir de nouvelles manières d'intervenir (méthodes, secteurs et professionnalités, démarches et dispositifs) et à reconsidérer la cohérence des champs d'action où les frontières entre les domaines d'intervention (social, sanitaire, éducatif, économique, écologique, etc.) deviennent diffuses

ou poreuses [Joubert, 2003]. D'un côté les protections traditionnelles doivent évoluer pour s'adapter au nouveau contexte (rétrécissement des droits, gestion néo-libérale) ; de l'autre, les conditions de la prévention et de l'inclusion sociale tendent à prendre de plus en plus forme dans les marges des institutions classiques.

L'analyse des transformations de l'action publique fait ainsi apparaître des tensions et des registres différenciés de changement, entre les institutions et dispositifs, les populations qui interagissent avec ces institutions et les acteurs confrontés d'une manière directe aux changements résultant de la diversification des processus et des situations de vulnérabilisation.

3) L'autonomie, l'agencement et la reconnaissance

Les nouvelles catégories qui orientent l'action publique s'associent aux nouvelles valeurs de référence émergeant comme horizon normatif dans les sociétés contemporaines : « autonomie », « agencement », « reconnaissance ». L'essor actuel de la catégorie de « vulnérabilité » peut être interprété comme un signe fort de la présence d'une conception de l'individu conçu comme un sujet pouvant trouver en lui-même les ressources nécessaires au développement de son autonomie [Ehrenberg, 2010]. Le concept de vulnérabilité souligne ainsi le caractère socialement différencié des processus d'individuation. Dans ce sens, l'autonomie n'est pas le simple contrôle rationnel de soi-même ou la liberté d'action ; elle n'existe pas en dehors de contextes sociaux particuliers : acquise, elle se développe et se maintient grâce aux supports collectifs accessibles [Garreau, 2011].

Une conception relationnelle de la vulnérabilité implique de reconnaître sa dimension sociale, morale et affective. De fait, les processus de vulnérabilisation s'articulent non seulement à un certain déficit de protection, mais aussi à des processus inducteurs de mépris [Honneth, 2006]. Les inégalités, les injustices et la vulnérabilité ne renvoient pas seulement à des problèmes de distribution de ressources, mais aussi à des supports sociaux et symboliques dématérialisés : l'égalité devant la loi, la valorisation sociale, le respect de l'identité et des modes de vie, etc.

Dans la même ligne, la lutte contre les inégalités et les vulnérabilités pourrait changer de nature : il ne s'agirait plus seulement de tendre vers une plus grande égalité des chances, mais d'assurer plus d'équité sur le plan de la reconnaissance des « *capabilités* » [Sen, 1992], de développer la capacité à agir de l'individu, la maîtrise de ses dispositions au changement. A l'opposé de cette vision de l'autonomisation, les logiques néolibérales à l'œuvre dans l'action publique tendent à transformer ces mêmes valeurs et les modèles d'action de l'Etat dans une acception managériale visant à optimiser les résultats des interventions. La logique de ces changements pourra être décodée différemment suivant le contexte et la problématique dans lequel elle sera utilisée.

Le séminaire portera sur la manière dont cette problématique peut éclairer plusieurs domaines articulant nouvelles vulnérabilités, la reconfiguration de l'action publique et les stratégies des sujets dans ces contextes :

- Les vulnérabilités qui traversent les milieux populaires, l'habitat social, les quartiers de la politique de la ville ;
- Les vulnérabilités caractérisant des populations particulières (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, migrants..) ;

- Les vulnérabilités socio-territoriales pour les espaces exposés à des risques conjugués (dégradations écologiques, pollutions, catastrophes).

Organisation du séminaire

Date : le **Vendredi 21 Juin** 2013.

Heure : 9h00 à 13h00 et 14h30 à 17 heures.

Lieu : Salle de Conférences, Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord,
4 rue de la croix Faron, 93210 St Denis la Plaine

Contact : bazocar@cg93.fr

<http://redisuv.wordpress.com>

Équipe organisatrice

Michel JOUBERT (CRESSPA, Université Paris 8 Saint-Denis), Betty AZÓCAR (Mission de prévention de conduite de risque, Conseil Général Saint-Denis), Catalina ARTEAGA (CIVDES, Département de Sociologie, Université du Chili), Soledad RUIZ (CSPRP, Université Paris 7 Diderot/Université du Chili), Isabelle MAILLARD (Cermes3, Université Paris 5 Descartes), Álvaro JIMÉNEZ (Cermes3, Université Paris 5 Descartes).

CIVDES (Centre de Recherche Vulnérabilités et Catastrophes Socionaturelles, www.civdes.uchile.cl)

CRESSPA (Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, www.cresppa.cnrs.fr)

Mission départementale de prévention des conduites à risques (Conseil général de Seine-Saint-Denis, www.seine-saint-denis.fr/Mission-de-prevention-des.html)

Textes de référence

ARTEAGA Catalina et MARTUCCELLI Danilo (2012) "Neoliberalismo, corporativismo y experiencias posicionales. Los casos de Chile y Francia". *Revista mexicana de sociología*, 74, n°2: 275-302.

CASTEL Robert (2009) *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut des individus*. Paris: Ed. du Seuil.

DONZELOT Jacques (1994) *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions françaises*. Paris: Editions du Seuil.

EHRENBERG Alain (2010) *La société du malaise*. Paris: Odile Jacob.

ESPING-ANDERSEN Gosta (2008) *Trois leçons sur l'État-Providence*. Paris: Seuil.

GARRAU Marie (2011) *L'importance de la vulnérabilité. Essai sur la signification et les implications de la catégorie de vulnérabilité dans la philosophie morale et politique contemporaine*. Thèse de doctorat de philosophie, Université Paris Ouest, Nanterre. (dir. C. Lavezzi).

HONNETH Axel (2006) *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte.

JOUBERT Michel [dir.] (2003) *Santé mentale, ville et violences*. Paris : Érès.

MURARD Numa (2003) *La morale de la question sociale*. Paris : La Dispute.

PAPERMAN Patricia (2006) « Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel », dans Paperman Patricia et Laugier Sandra (eds.) *Le souci des autres. Éthique et politique du care*. Paris : Editions de l'EHESS.

RENAULT Emmanuel (2004) *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*. Paris : La Découverte.

SEN Amartya (1992/2012) *Repenser l'inégalité*. Paris: Seuil.

SOULET Marc-Henry (2005) *La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique*. De Boeck Université.